

## Qu'est-ce que le SCoT ?

Le **Conseil Communautaire du Pays des Ecrins** a lancé l'élaboration de son SCoT par la délibération du **24 novembre 2022**. Cette dernière définit les **modalités de concertation ainsi que les objectifs à poursuivre** en matière de : *stratégie de développement, habitat, mobilités, économie, environnement, développement durable, ...*

Le SCoT est un **document de planification et d'urbanisme définissant à l'échelle d'un bassin de vie, les grandes orientations d'aménagement sur les vingt prochaines années.**

### LE RÔLE DU SCoT



Construire une **stratégie de territoire partagée**



Définir l'**équilibre** entre les choix de **protection** et options de **développement**

Dessiner un **projet structurant et d'intérêt général**



Permettre les **projets touristiques structurants (UTNs)**



Prévoir et planifier le développement des **20 années à venir**

### LE PÉRIMÈTRE DU SCoT DU PAYS DES ECRINS

- 8 communes
- 462 km<sup>2</sup>
- 6 593 habitants



### LES DOCUMENTS DU SCoT

#### 1 Le Projet d'Aménagement Stratégique – PAS :

- Définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent.
- Concourt à la coordination des politiques publiques des territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales.
- Fixe, par tranches de dix années, un objectif de réduction de l'artificialisation des sols.

#### 2 Le Document d'Orientation et d'Objectifs – DOO :

- Détermine les conditions d'application du projet d'aménagement stratégique.
- Définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires.

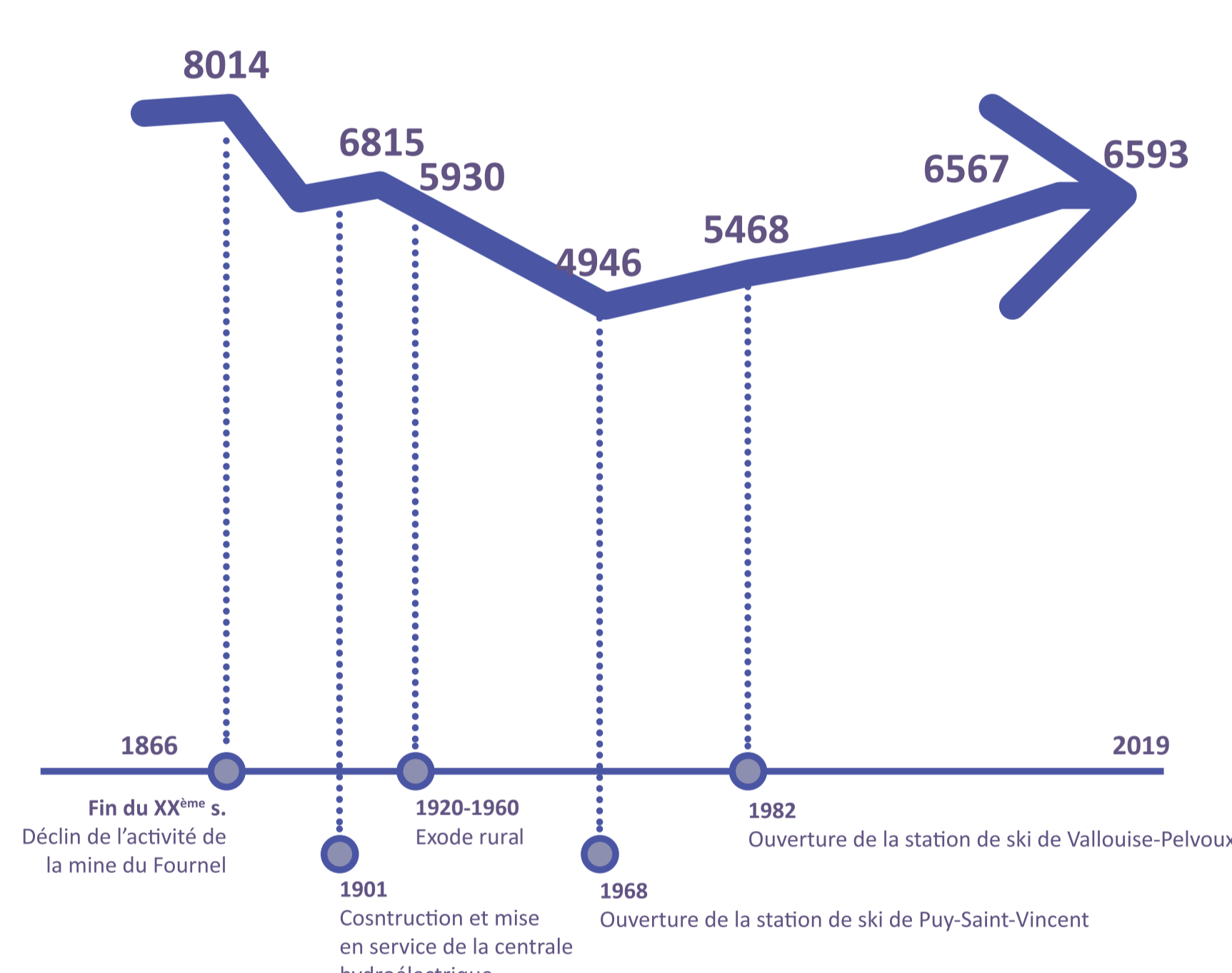
#### 3 Les Annexes :

- Dressent le portrait du territoire.
- Comprennent l'évaluation environnementale.
- Présentent les justifications des choix retenus pour établir le PAS et le DOO.
- Contiennent l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de SCoT.
- Justifient des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le DOO.

## Le diagnostic territorial

### LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

- Une **population vieillissante** (46% de 60 ans et plus).
- Une **évolution démographique relancée dans les années 70** connaissant aujourd'hui une **stagnation** en raison du prix de l'immobilier, de la situation par rapport aux bassins d'emplois, et au solde naturel.

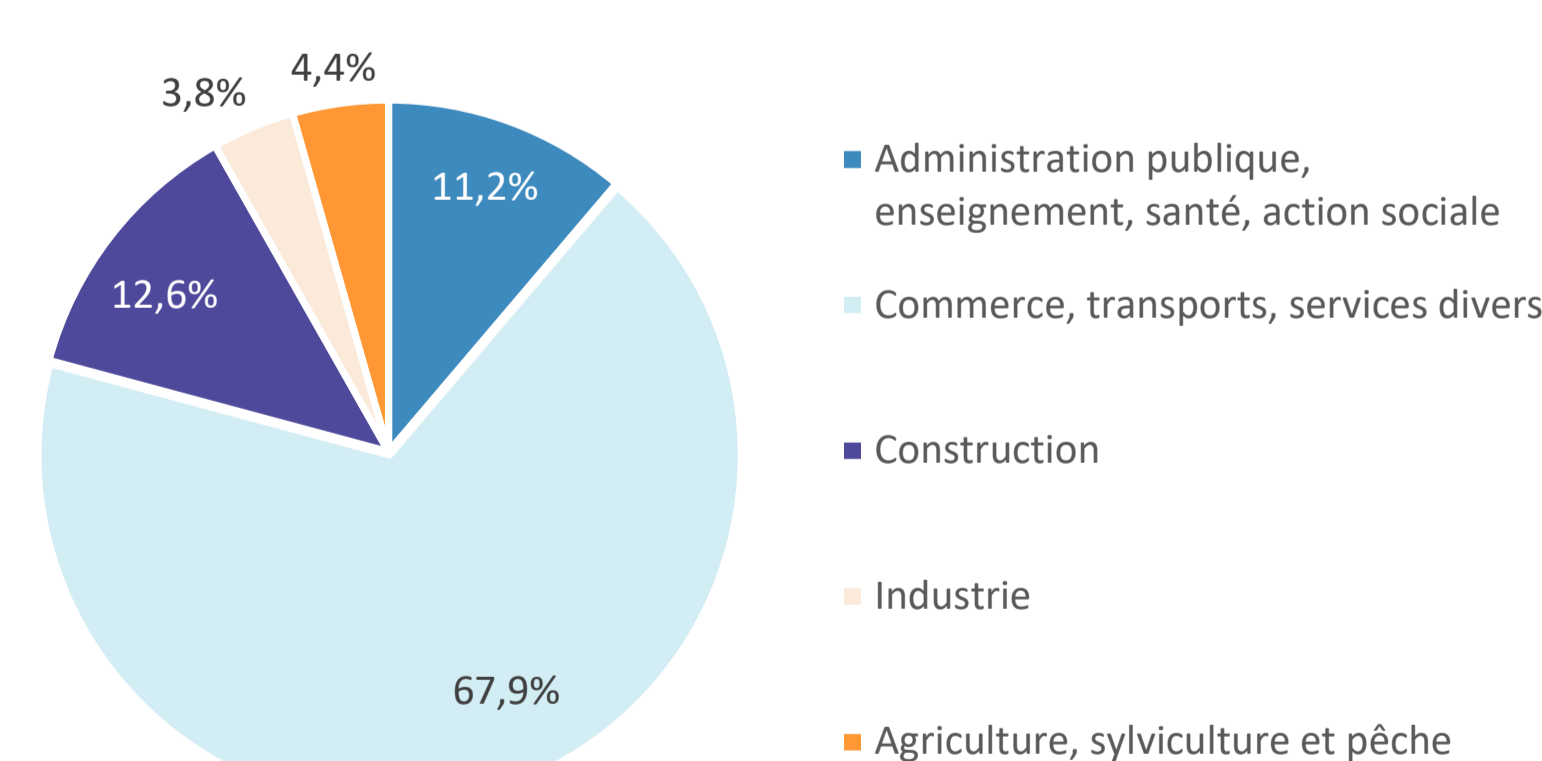
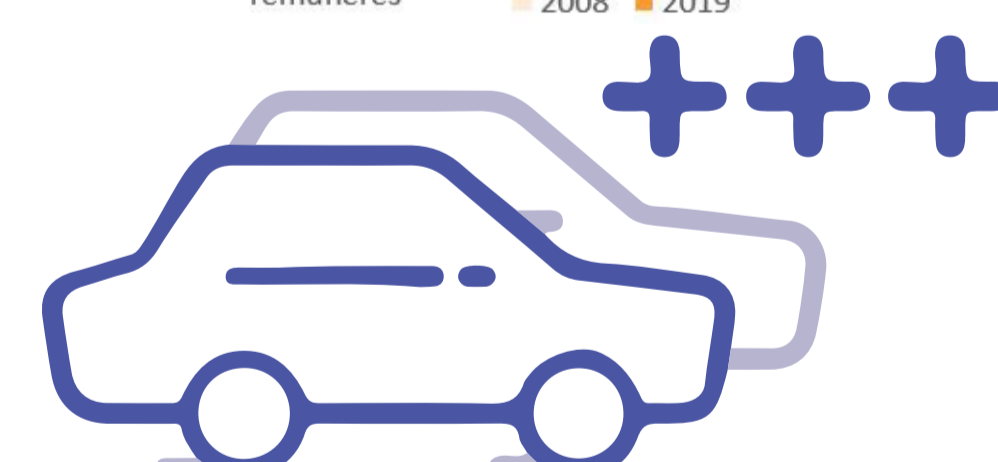
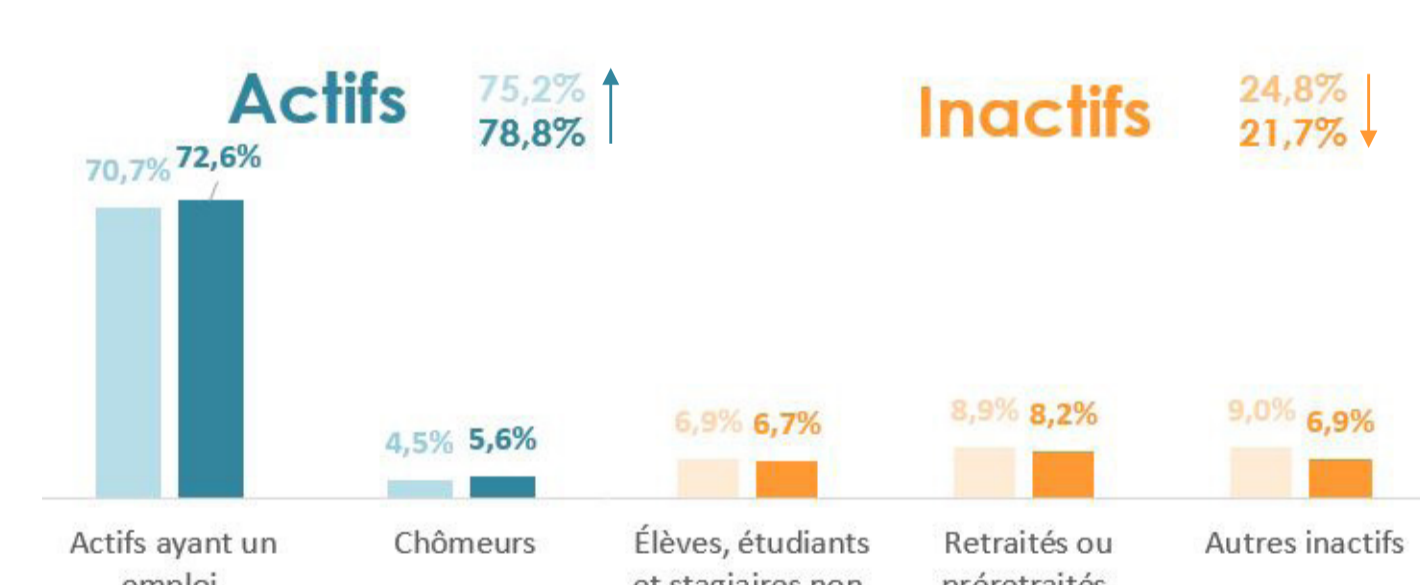


### LES DYNAMIQUES DE L'HABITAT

- 9 044 logements sur l'ensemble du territoire.
- Une évolution du parc de logements corrélée à l'essor des stations de ski. Entre 1968 et 1982, **+200%** de logements.
- Des **résidences secondaires** en constante augmentation : En 2019, **61,3%** du parc total de logements.
- Un **taux de vacance faible, réparti très inégalement** sur le territoire, causant une **tension immobilière**. En 2019, **4,8%** du parc total de logements.

### LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI & DES MOBILITÉS

- Un territoire ayant un **fort taux d'actifs, en augmentation** entre 2008 et 2019.
- Une utilisation de la voiture individuelle marquée : **62 % des actifs travaillant hors de sa commune de résidence.**
- Une **économie soutenue par le secteur tertiaire**. En 2019, ce secteur représente **67,9%** des établissements actifs employeurs.



### LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Une offre de **commerces, équipements et services variés, ouverts à l'année**, concentrée à l'Argentière-La Bessée et Saint-Martin-de-Queyrières.
- Un dynamisme commercial lié à la saisonnalité, ne répondant pas toujours aux besoins des résidents permanents.
- 5 **zones d'activités** qui rayonnent à l'échelle du nord des Hautes-Alpes.
- Une filière agricole en léger déclin mais s'inscrivant dans les dynamiques nationales.
- Une **activité forestière en plein essor et à fort potentiel**.
- Une **activité touristique dynamique**, en lien avec les **stations de ski et le tourisme de nature** via un positionnement touristique de **haute montagne majestueuse, préservée et accessible**.
- 38 000 **lits touristiques**, principalement localisés à Puy-Saint-Vincent et Vallouise-Pelvoux.

### PAYSAGE & BIODIVERSITÉ

- Un **paysage remarquable, vecteur de l'attractivité** du Pays des Ecrins.
- Une situation géographique marquée par le **Parc National des Ecrins**.
- Un **potentiel agronomique et un patrimoine naturel reconnu**.
- Un **patrimoine bâti important** lié au **passé industriel et au caractère rural de montagne** du territoire.



### Vous souhaitez rester informé ?

Des articles, rapports de présentation, comptes-rendus, etc. régulièrement publiés :  
<https://www.cc-paysdesecrins.fr/> et <https://www.facebook.com/ccpe05/>  
Une exposition évolutive, exposée en mairies et à la Communauté de Communes.

Au moins 3 réunions publiques prévues.

### Vous souhaitez participer ?

Des registres de concertation mis à disposition en mairies et à la Communauté de Communes.

Une adresse mail dédiée à la population : [scot@cc-paysdesecrins.com](mailto:scot@cc-paysdesecrins.com)

Des ateliers thématiques prévus.

